

III. Épreuves d'admission

a. Épreuve de leçon

Durée :

1 heure

Coefficient :

4

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

1) Durée des exposés des leçons de français et de mathématiques :

Environ 66% des candidats ont présenté un exposé aussi bien en français qu'en mathématiques d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes alors qu'un peu plus d'un quart ne s'est exprimé que moins de 10 minutes.

2) Compétences langagières des candidats

Réussites observées :

En règle générale, les candidats s'expriment clairement. Leurs propos sont compréhensibles. Leur niveau de langage est correct. La majeure partie des candidats est en capacité d'exploiter l'ensemble des documents fournis dans le dossier. Un bref descriptif de chacune des pièces du dossier permet au jury d'apprécier la bonne compréhension des ressources proposées. Un grand nombre de candidats se saisit bien de la problématique proposée à savoir la présentation d'une séquence d'apprentissage en français et en mathématiques dans un des trois cycles de l'école primaire. Le jury apprécie, par ailleurs, les candidats ayant énoncé le plan de leur exposé : contexte, présentation des ressources, résumé de leur contenu, déroulement et prolongements. Les candidats sont en capacité d'argumenter leurs propos. Plus de la moitié d'entre eux se projette facilement dans le métier, laissant entrevoir une posture professionnelle adéquate.

Difficultés relevées :

Les candidats ayant rédigé leur exposé ont tendance à le lire. En règle générale, ils ne justifient pas leurs choix pédagogiques. Certains candidats éprouvent des difficultés à argumenter du fait d'un manque de connaissances didactiques et théoriques. Ils sont davantage dans la justification que dans l'argumentation. Le stress entraîne la confusion chez certains candidats. Des candidats coupent la parole aux membres du jury n'écoutant pas l'intégralité de la question qui leur est posée. Chez certains candidats, la qualité de l'expression reste très hasardeuse. Le jury regrette que certains d'entre eux ont parfois recours à un propos très jargonnant du type « Oh là je bugue » ou encore familier « Ils ont pas bien capté. » ; « les petit-exercices ». Le langage professionnel est peu utilisé (mise en situation, progression, mise en commun...).

Conseils pour se préparer à cette épreuve :

- Ne pas lire sa préparation.
- Ne pas rédiger sa préparation mais opter pour un plan détaillé en structurant son exposé oral : annonce du plan, de la problématique, développement et conclusion.
- Proposer une présentation du dossier qui ne soit pas linéaire.
- Problématiser le sujet.
- Éviter les débits de parole trop rapides.

- Ne pas paraphraser les contenus du dossier.
- Soigner le niveau de langage, la syntaxe et le lexique utilisés.
- Adapter sa posture : ne pas fuir le regard, s'adresser aux deux membres du jury.
- Garder une posture physique correcte.
- Utiliser le tableau pour soutenir l'attention et rendre sa présentation dynamique.

3) Connaissances des textes officiels

A – Connaissances des textes officiels énoncées lors des exposés

- **Réussites observées**

Les meilleurs candidats savent établir des liens explicites avec les textes officiels, notamment le socle commun de connaissance, de compétence et de culture. Les séances sont en règle générale bien construites. Elles s'appuient sur une analyse fine des ressources proposées dans le corpus du dossier. Les meilleurs candidats adoptent un regard critique par rapport à certaines ressources. Ils savent notamment s'appuyer sur d'autres références théoriques pour étayer leur propos. Les candidats les plus performants interrogent réellement les apprentissages et les obstacles. Les repères de progressivité sont, en outre, utilisés pour construire la séance et la positionner dans la séquence.

- **Difficultés relevées**

Les candidats les plus en difficultés ne parviennent pas à analyser les différents documents du dossier. Bien souvent, lors de leur présentation, ils se contentent de les paraphraser ou de les décrire. Les candidats qui échouent à l'épreuve montrent notamment des faiblesses d'ordre didactique et disciplinaire. Le socle commun, comme les guides, sont rarement évoqués. Peu de candidats apportent d'autres éléments institutionnels que ceux présentés dans le dossier. Les éléments relatifs à la psychologie et au développement de l'enfant ne sont ni explicités ni exploités.

- **Conseils :**

- Bien s'appuyer sur les éléments fournis dans le dossier.
- Oser adopter un regard critique.
- Alimenter son exposé de références, d'expériences vécues en classe et/ou d'illustrations non mentionnées dans le dossier.
- S'assurer de maîtriser au minimum ce qui est attendu par les élèves.
- Connaître les principaux éléments des programmes de français et de mathématiques.
- Comprendre et visualiser la progression des apprentissages, cycle par cycle.
- Connaître les notions fondamentales du socle commun et des repères de progressivité.
- Lire les guides fondés sur l'état de la recherche disponible sur le site Eduscol et en mémoriser les grands principes. S'appuyer sur ces derniers pour justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
- Prendre connaissance des outils institutionnels mis à disposition sur Eduscol.

B - Connaissances des textes officiels énoncées lors des entretiens

- **Réussites observées**

Les prestations attestent que la majorité des candidats ont préparé cette épreuve. Les domaines du socle commun sont connus de même que les cycles ainsi que les attendus. Les sites institutionnels comme Eduscol et Canopé sont cités. Les candidats s'appuient sur les programmes pour mettre en œuvre leur séance. Interrogés sur les principes de la psychologie et du développement de l'enfant, les réponses sont pertinentes et cohérentes. Les candidats indiquent connaître l'existence des guides en particulier ceux du cycle 2.

- **Difficultés relevées**

Certains candidats paraphrasent les documents plutôt que de les analyser. Le socle commun est peu cité par certains d'entre eux. Le jury note une méconnaissance de la maternelle ainsi que des stades du développement de l'enfant. Les candidats établissent insuffisamment des liens entre la théorie et les stages qu'ils ont effectués, notamment pour l'enseignement en maternelle et le nécessaire apport lexical. Les candidats hésitent à faire

part de leurs connaissances mais aussi de leurs doutes, de leurs convictions, préférant parfois ne pas répondre. Les candidats ne font pas référence aux propositions pédagogiques des guides notamment dans la mise en œuvre de leurs séances. Certains candidats affirmant les connaître ne sont pas en mesure d'en citer ne serait-ce qu'un élément de contenu. Les connaissances didactiques restent le point faible. Même si les réponses relatives aux programmes sont satisfaisantes, l'articulation didactique/pratique est insuffisante. Les questions relatives à la progressivité, quant à elles, obtiennent des réponses approximatives.

- **Conseils :**

- L'entretien doit gagner en spontanéité.
- S'assurer de sa connaissance des grands principes et repères relatifs aux programmes et au socle commun.
- Connaître les éléments essentiels des guides institutionnels fondés sur l'état de la recherche et les pistes pédagogiques qui y sont proposées.
- Connaître les grands principes relatifs à la psychologie et au développement de l'enfant. S'appuyer sur ces derniers pour justifier ses choix pédagogiques et didactiques.

4) Capacités à concevoir et à animer une séance

A – Capacités à concevoir et à animer une séance, observées lors des exposés

- **Réussites observées**

De manière générale, les candidats attestent d'une bonne préparation. Le canevas d'une séance type est connu. Les concepts développés dans les sujets sont généralement maîtrisés. La grande majorité des candidats est en capacité de présenter une séance d'apprentissage structurée avec une phase d'enrôlement et de rappel, une situation de recherche, un temps de bilan et d'analyse. Les meilleurs candidats inscrivent leur séance dans une séquence, la place de la séance y étant systématiquement précisée. Dans l'ensemble, la mise en œuvre pédagogique exposée est pertinente et cohérente. L'objectif est mentionné. Les candidats s'appuient, en outre, sur la démarche suggérée par le dossier. Ils énoncent des consignes claires. Ils inscrivent leur séance dans une démarche d'enseignement explicite. Au-delà de la présentation des consignes, ils sont, par ailleurs, en capacité d'explicitier les choix retenus auprès des élèves.

- **Difficultés relevées**

La différenciation pédagogique est souvent citée mais peu de candidats parviennent à l'illustrer. Les différents dispositifs d'aide sont méconnus. La thématique est développée pour la séquence proposée mais rares sont les candidats en capacité d'envisager le parcours d'apprentissage. De nombreux candidats ont une représentation erronée du rôle du professeur des écoles et proposent un enseignement exclusivement transmissif et frontal. Le travail de groupe est fréquemment cité mais rarement justifié. Les consignes proposées, lorsqu'elles sont énoncées, sont peu claires, manquant de sens, parfois trop ouvertes, parfois extrêmement fermées ne permettant pas aux élèves de s'engager dans la tâche. Un manque de maîtrise de certains savoirs à enseigner en mathématiques (concepts de symétrie axiale et calculs d'aire d'une surface...) est, par ailleurs, observé (exemples : adjectif qualificatif, fraction et mesure d'aire). L'enseignement explicite est peu connu des stagiaires, ce qui impacte le sens donné aux apprentissages et la construction du scénario pédagogique. La définition de l'enseignement explicite est lacunaire. Les modalités de prise en compte des difficultés des élèves et les leviers de différenciation font l'objet de quelques propositions mais très peu approfondies. La démarche de projet est très rarement évoquée. Certains candidats méconnaissent les stades de développement de l'enfant. Pour exemple, une candidate propose en classe de grande section de faire mémoriser l'écriture du lexique découvert. Des pistes sont envisagées dans le cadre de l'interdisciplinarité par certains candidats mais ne sont pas suffisamment approfondies. Certains candidats éprouvent, par ailleurs, des difficultés à entreprendre des liens entre les disciplines. La trace écrite qui conclut la séance est rarement développée.

- **Conseils :**

- Structurer sa séquence en explicitant les éléments de programmes et du socle traités, les phases d'apprentissage, les modalités de travail, le rôle de l'enseignant et les tâches de l'élève.

- Anticiper les difficultés potentielles des élèves, les leviers de différenciation pédagogique, les remédiations possibles et les prolongements envisagés.
- Proposer une séquence qui respecte le rythme de l'élève au regard notamment des stades du développement de l'enfant et qui soit également porteuse de sens.
- Présenter les modalités d'évaluation envisagées au regard des différents types et fonctions de l'évaluation.
- S'assurer que ces modalités d'évaluation sont bien en accord avec les objectifs et compétences visés.
- Présenter la place de la réflexion de l'équipe pédagogique dans le cadre du domaine d'enseignement abordé (exemple : mise en place de projets, lien avec le projet d'école, conception des programmations, des progressions, construction des parcours de l'élève, etc.).

B – Capacités à concevoir et à animer une séance, observées lors des entretiens

• Réussites observées

Les candidats sont à l'écoute, dans l'échange et restent bien dans le sujet. Ils répondent globalement de manière cohérente aux questions qui leur sont posées. Les propositions pédagogiques exposées, suite au questionnement du jury, sont globalement pertinentes. Le questionnement du jury permet à certains candidats de faire évoluer le déroulement de leur séance ainsi que l'identification d'un objectif adapté.

• Difficultés relevées

Certains documents du corpus ne sont pas du tout utilisés et le jury doit y revenir afin que le candidat montre l'interprétation qu'il en fait. Les documents sont souvent paraphrasés mais rarement analysés. Certains candidats se situent davantage dans la justification que dans l'analyse de leur proposition de séance malgré l'étayage du jury. Des candidats éprouvent des difficultés à penser les prérequis. Les phases d'apprentissage ne sont pas toujours maîtrisées. Certains candidats se concentrent sur les élèves fragiles mais évoquent très peu la gestion des élèves en réussite. Les pistes de différenciation sont peu diversifiées. L'incapacité à analyser les productions des élèves a été observée. Certains candidats ne sont pas capables de faire évoluer leurs propositions malgré les échanges avec le jury. Quelques candidats proposent des séances déjà observées dans les classes mais sans en mesurer la pertinence.

• Conseils :

- S'appuyer sur le questionnement du jury pour être en mesure de faire évoluer la séance prévue initialement.
- Bien écouter les questions et les écouter jusqu'au bout.
- Anticiper :
 - la place de la réflexion et de la responsabilisation de l'élève dans ses apprentissages
 - la place de la maîtrise de la langue (place des écrits et de l'oral notamment)
 - la place de la citoyenneté et des valeurs de la République
 - la place du numérique.

5) Analyse réflexive des candidats

A – Analyse réflexive observée lors des exposés

• Réussites observées

Les candidats présentant les différents documents du corpus en début d'exposé s'en inspirent dans la conception de leur séance. Ils présentent une attitude ouverte au débat. Les candidats se montrent en capacité de faire évoluer leur réflexion et d'enrichir leurs propositions.

• Difficultés relevées

Les candidats ne faisant pas référence à l'ensemble des documents proposent des pistes pédagogiques parfois éloignées des attendus. Les candidats, par ailleurs, qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre dans une classe éprouvent des difficultés à analyser le corpus de documents. Ils sont en difficulté également pour argumenter leurs propos.

- **Conseils :**

Bien utiliser l'ensemble des documents du corpus, les lire intégralement et s'appuyer sur ces documents pour concevoir la séance.

B – Analyse réflexive observée lors des entretiens

- **Réussites observées**

La majorité des candidats s'investit dans l'entretien. Ils sont à l'écoute, attentifs et montrent leur volonté de répondre aux questions. Les meilleurs candidats sont ceux qui s'engagent dans une communication constructive avec le jury. Ils disposent d'une capacité à se remettre en question en se nourrissant du questionnement de la commission, ce qui témoigne d'une bonne écoute, d'une ouverture d'esprit et d'une volonté de comprendre le fonctionnement d'un groupe d'élèves. Ils savent détailler les séances qu'ils ont présentées. Des candidats entrent facilement dans l'entretien en répondant aux questions posées et évoluent dans leurs conceptions. Ils proposent des pistes d'amélioration. Pour cela, ils s'appuient sur une bonne connaissance des enjeux et des objectifs des principales disciplines à enseigner ainsi que sur les démarches pédagogiques à mettre en œuvre. Ils maîtrisent bien les programmes de l'école primaire. Les candidats qui articulent, par ailleurs, leurs observations réalisées lors de leurs stages avec leurs lectures et leurs connaissances sont valorisés. Des candidats avancent, en outre, avec pertinence des arguments pour répondre aux besoins des élèves comme les groupes de besoin, les groupes homogènes et hétérogènes.

- **Difficultés relevées**

Des candidats font preuve de passivité vis-à-vis de la commission. Lorsque les candidats ne sont que dans la justification de leurs choix, il paraît difficile de les amener à s'interroger sur leurs productions. Des difficultés à transposer les thématiques et les notions à d'autres cycles sont observées. Certains candidats n'ont pas compris le contenu du corpus de documents.

- **Conseils :**

- Faire reformuler les questions de la commission si nécessaire.
- Savoir faire preuve de bon sens en intégrant les documents liés au questionnement du jury.
- Exploiter le questionnement de la commission pour faire de nouvelles propositions.
- Éviter les répétitions.
- Prendre quelques secondes avant de répondre aux questions au jury.
- Être capable de justifier ses choix.
- Savoir évoluer dans ses représentations.
- Se préparer à des questions sur la transdisciplinarité.
- Aborder systématiquement le lien entre les disciplines.
- Envisager l'évaluation.

Conseils d'ordre général pour se préparer à l'épreuve de leçon

- Connaître les documents institutionnels : programmes, repères annuels, guides fondés sur l'état de la recherche.
- Il est impératif d'entreprendre des liens entre les programmes, le socle commun et les guides institutionnels.
- Lire de nombreux ouvrages didactiques dont les guides fondés sur l'état de la recherche.
- Une réflexion doit être engagée sur le thème de l'enseignement explicite ainsi que sur la manière de l'intégrer dans sa pratique.
- La conception d'une séance doit avoir du sens en lien avec l'objectif visé mais également avec les documents du corpus.
- Il est nécessaire de bien maîtriser les concepts pédagogiques.
- S'entraîner à présenter un exposé cohérent de 10 à 15 minutes.
- Présenter le plan de son intervention et les documents en les analysant.

- S'appuyer sur les documents du dossier et les utiliser à bon escient.
- Le corpus doit être le terreau de la réflexion des candidats. Prendre le temps de lire les différents documents qui le composent et de comprendre ce qui est demandé dans le sujet.
- S'entraîner à construire des séances concises avec un objectif ciblé.
- L'analyse fine des travaux d'élèves et la mise en résonance des apprentissages conduits doivent être entreprises en appui sur les textes proposés.
- Savoir définir et identifier les savoirs engagés pour ancrer la pratique au plus près des besoins des élèves.
- Ne pas penser que le jury attend un modèle unique, une seule réponse ou encore une seule solution au cours de l'entretien.
- Justifier ses choix en s'appuyant sur les programmes et les principes énoncés dans les guides.
- Être rigoureux dans la présentation de la séance en mentionnant les différentes phases, l'alternance des activités, la gestion du temps, les modalités de différenciation et d'évaluation.
- Penser aux dispositifs d'évaluation.
- Envisager la classe au sein d'une école et d'un cycle.
- Être attentif aux pistes implicitement suggérées par le questionnement du jury.
- Apprendre à mieux gérer son stress en pratiquant des exercices réguliers de relaxation.
- Conservé une posture souriante et engagée tout au long de l'épreuve afin de donner à voir sa motivation.